

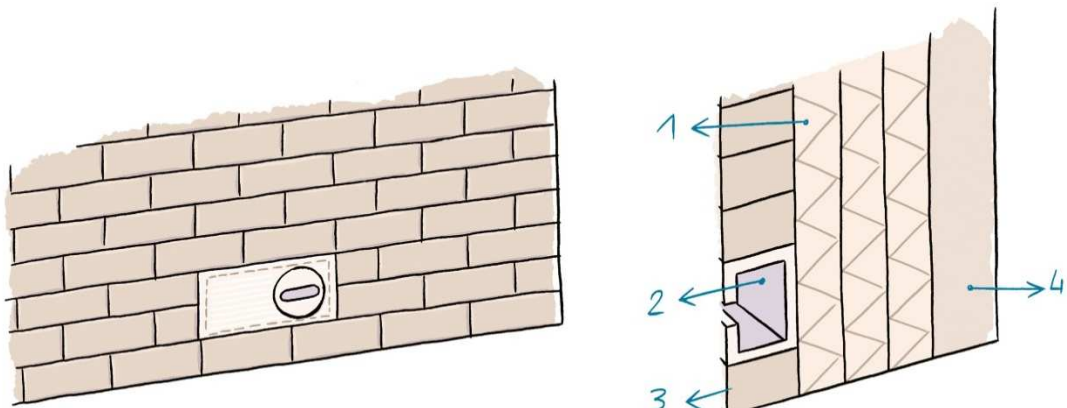
## RECOMMANDATIONS TECHNIQUES BATI & BIODIVERSITÉ

### *Nichoires pour le martinet noir (Apus apus)*

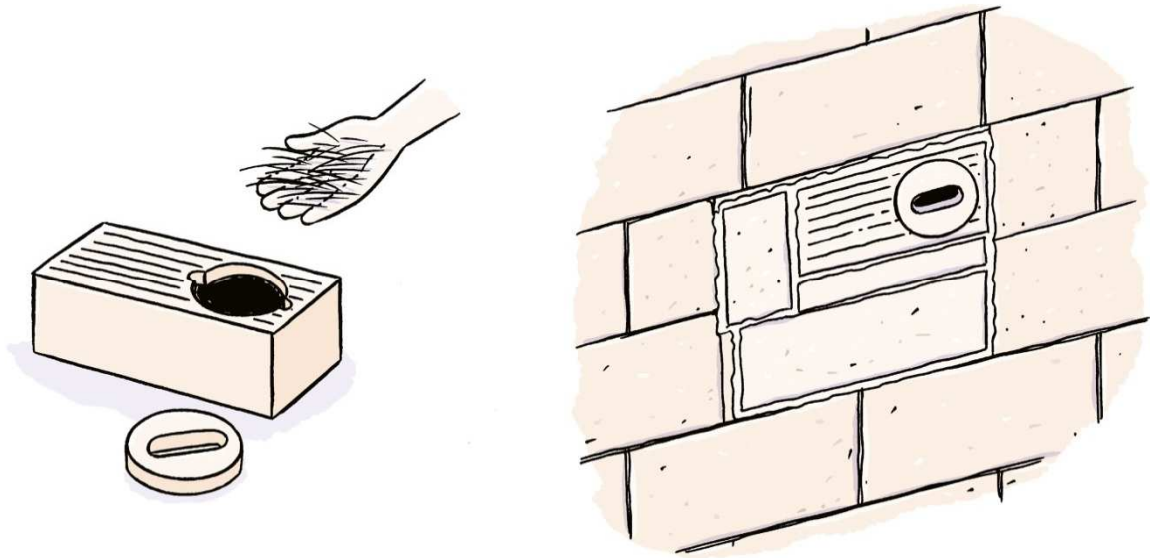
#### 1. QUELS NICHOURS CHOISIRS ?

- Il existe deux types principaux de nichours : les **nichoires intégrés** dans les parois du mur et les **nichoires apposés** sur le mur. Chaque fois que cela est possible, il faut privilégier les nichours intégrés dans le mur. Quand cela n'est pas possible, le nichour sera apposé sous l'avancée de toit.
- Concernant le matériaux, privilégier les nichours en « **béton de bois** ». C'est un matériau naturel composé de 75% de bois et de matières microporeuses.

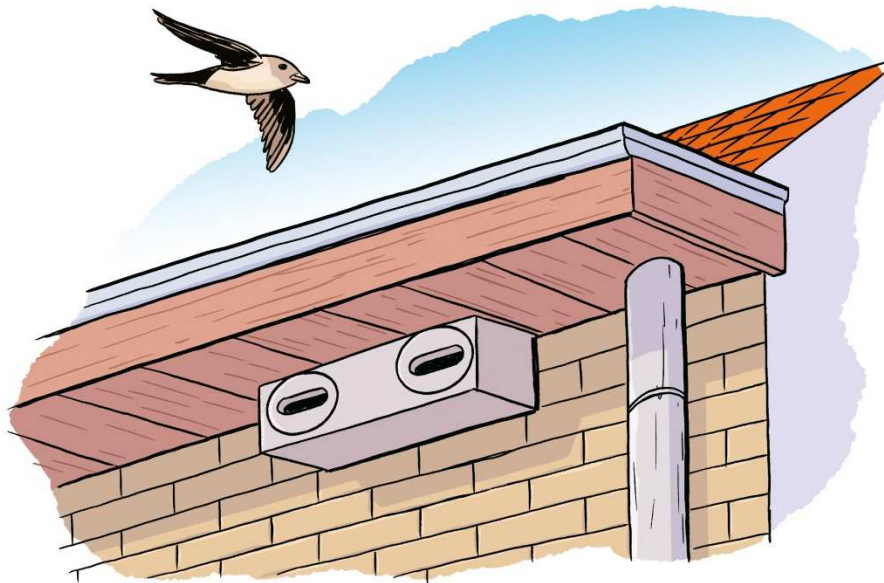
Exemple de nichour intégré :



1. Paroi remplie de fibre minérale de roche (3 x100 mm).
  2. Nichour intégré, idéalement situé au niveau de l'avant-toit.
  3. Brique de parement, mortier de chaux.
  4. Agrégat dense de bloc de béton avec du mortier de chaux (matériaux recyclés).
- © Bruxelles Environnement



*Placement d'un nichoir intégré. Le fait de mettre des matériaux tels que de la paille et des plumes à l'intérieure du nichoir peut accélérer la venue du martinet - © Bruxelles Environnement*



*Nichoir double placé sous une avancée de toit - © Bruxelles Environnement*

## 2. QUAND INSTALLER LES NICHOURS ?

De préférence en automne. Le martinet noir est présent en Belgique pour la nidification de mai à fin juillet. Il est donc conseillé d'éviter les travaux pendant cette période de reproduction/nidification (fin avril jusqu'à fin juillet au minimum).

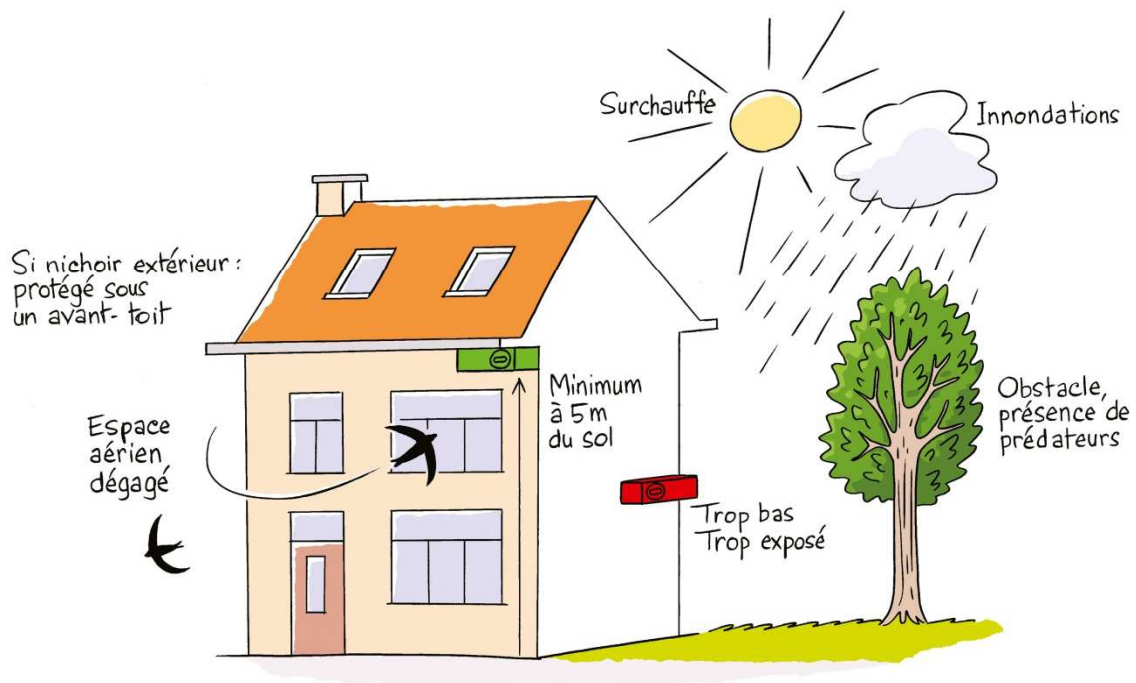
### 3. COMMENT INSTALLER LES NICHOURS ?

- Par insertion dans l'isolant : création de réservations (espaces à destination des nichours). Dans ce cas-ci, il y a un risque de pont thermique si la couche d'isolant est fine.
- Par inclusion des nichours dans la structure : insertion de gîtes de dimensions standardisées pouvant être directement placés dans la maçonnerie.
- La taille du gîte peut être fonction des dimensions usuelles des panneaux d'isolant, de la distance inter-chevron ou des modules de gîtes intégrés préfabriqués.

### 4. COMMENT CHOISIR L'EMPLACEMENT DES NICHOURS ?

Orientation idéale:  
Nord, nord-est, est

Orientation à éviter:  
Sud, sud-ouest, ouest



*Les nichours doivent être à l'ombre le plus possible, idéalement de 9h00 à 19h00  
A gauche, c'est correct, à droite c'est mauvais - © Bruxelles Environnement*

- Le martinet est un oiseau grégaire, il est donc conseillé d'installer plusieurs nichours (au minimum 2 ou 3) sur la même façade, de préférence le plus près possible du sommet des bâtiments.
- Placer le nichoir le plus loin possible des fenêtres.
- Placer les nichours entre 5 et 20m de haut.
- Pour les nichours apposés, toutes les orientations conviennent, **à condition de** bénéficier d'un avant-toit ou de toute autre « avancée surplombante » suffisante, une corniche par exemple, qui protégera les nichours de la pluie et d'un long ensoleillement direct surchauffant. A défaut, le nichoir devra être équipé d'une double toiture inclinée à 45° (protection contre la chaleur et les prédateurs).

- Éviter la proximité immédiate d'arbres ou plantes grimpantes, qui exposeraient les occupants des nichoirs aux attaques de prédateurs, et constitueraient des obstacles dangereux (arbre, lampadaire, hampe de drapeau, picots anti-pigeons...) dans la trajectoire d'approche/d'envol (un martinet noir approche son nid à 60-70 km/h).
- Pour les nichoirs apposés sous les corniches, bien les coller sous celles-ci : une quinzaine de centimètres suffit pour que des pigeons viennent s'y reposer et souillent la façade et le trottoir.
- A noter que le martinet peut cohabiter avec d'autres espèces d'oiseaux cavernicoles (rougequeue noir, moineau domestique, mésanges) sur le même site pour autant que les cavités soient suffisamment nombreuses pour éviter la compétition.

## 5. COMMENT CHOISIR / FABRIQUER LE NICOIR ?

- Dimensions internes recommandées : 40 L x 25 P x 10-11 H (voir aussi les modèles préfabriqués existants).
- L'orifice d'entrée doit de préférence être décentré afin de préserver une zone sombre dans le nid.
- La forme du trou d'accès importe peu aux martinets: elle peut être ronde, ovale, carrée voire même triangulaire.
- Si le trou d'accès est rond, il doit mesurer 5 cm de diamètre. En cas d'orifice rectangulaire ou ovale, les dimensions minimales sont de 3 cm de haut x 6,5 cm de large.
- Prévoir un espacement minimum de 20 cm entre deux entrées de nichoirs.
- Le « sol » doit être si possible rugueux ou rainuré pour faciliter les déplacements de l'oiseau.

## 6. RESSOURCES ALIMENTAIRES ?

Le martinet noir est un oiseau essentiellement insectivore et il n'est pas nécessaire d'implanter des ressources alimentaires spécifiques sur le site, hormis le fait de privilégier l'implantation maximale de végétation de préférence indigène aux abords du site et de ne pas utiliser de pesticides (de manière à favoriser les insectes).

## 7. APRES L'INSTALLATION : ENTRETIEN ?

- Aucun entretien n'est à prévoir dans le cas des nichoirs à martinets.

### Liens :

- Mesures pratiques pour la préservation du martinet noir *Apus apus* en Wallonie et à Bruxelles : [https://www.aves.be/fileadmin/Aves/Bulletins/Articles/55\\_3/55-3-101.pdf](https://www.aves.be/fileadmin/Aves/Bulletins/Articles/55_3/55-3-101.pdf)
- Installation d'une corniche à martinets à Jette : <http://martinew.canalblog.com/archives/2017/08/21/35589402.html>
- Lofts avec vue pour les martinets à Visée : <http://martinew.canalblog.com/archives/2018/12/27/36933268.html>
- Modèles de nichoirs existants : <http://martinew.canalblog.com/archives/2015/05/09/32026212.html>